Persee

Paul Viallaneix

Les silences de l'histoire

In: Romantisme, 1975, n°10. Michelet cent ans après. pp. 49-61.

Citer ce document / Cite this document :

Viallaneix Paul. Les silences de l'histoire. In: Romantisme, 1975, n°10. Michelet cent ans après. pp. 49-61.

doi : 10.3406/roman.1975.4998

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/roman_0048-8593_1975_num_5_10_4998

BY: $ = creative commons

LES SILENCES DE L'HISTOIRE

Quelle est donc l'origine de l'interrogation linguistique que la critique et la littérature d'aujourd'hui développent à l'envi ? Le modèle de Saussure, devenu canonique, risque de masquer la tradition dont il est le produit. Si le *Cours de linguistique générale* porte la marque de la « belle » époque où l'on crut à l' « avenir de la science », il implique une attitude mentale que le romantisme pourrait bien avoir inventée.

Qu'on se rappelle, en effet, la crise, contemporaine de la prise de la Bastille, dans laquelle la philosophie des lumières s'abîme, à moins qu'elle ne s'y métamorphose. Le monde de la représentation vient d'être soumis par Kant à un examen décisif, qui en a ruiné l'apparente objectivité. Sous l'effet de cette révolution « copernicienne », des perspectives nouvelles s'offrent au savoir [1]. Cessant de faire crédit à la perception de l'objet, qui manque décidément d'assiette, il s'applique plutôt au sujet qui la détermine. A l'histoire naturelle, qui classait les êtres vivants d'après leurs caractères visibles, va succéder la biologie, qui explique l'organe par la fonction et s'intéresse à la force cachée de la Vie. Aux doctrines économiques qui traitaient en données immédiates de l'expérience richesses et monnaies se substituent des théories de la production et du travail. Une évolution analogue s'amorce du côté des sciences du langage. La grammaire générale, qui se fiait à la valeur représentative des mots ou même des sons, s'efface devant la philologie, qui identifie le langage à un ensemble d'éléments formels et s'aperçoit que chaque langue dispose d'un espace grammatical autonome. Il s'ensuit que l'attention se porte du signifié vers le signifiant, du message vers l'émetteur, de la capacité indicative vers l'énonciation des mots, de la langue fixée vers la langue vivante, de l'écrit vers la parole. Il apparaît que les langues ne sauraient traduire, dans leur diversité, une vérité universelle et éternelle, mais qu'elles reflètent la manière dont chaque peuple regarde, entend, flaire, tâte et transforme la part du monde qu'il s'approprie. La culture romantique fonde donc, d'un même élan, la philologie et le folklore, ou science du peuple.

Dans la carrière et la pensée de Michelet, né en 1798, ce renouvellement de la saisie du fait linguistique entraîne des conséquences d'une exemplaire modernité. Sur le pavé du Marais, où il pousse « comme une herbe sans soleil » [2], le fils du pauvre impri-

Persée creative commons

meur ne reçoit pas une éducation académique. C'est pourquoi, lorsqu'il entre au Lycée Charlemagne, à l'âge de quatorze ans, pour y compléter ses humanités, il étudie le latin, qui occupe dans les programmes une place de choix, avec l'empressement d'un affamé et l'énergie d'un « barbare » [3]. Il ne devient pas seulement un fort en thème, que récompense, au Concours Général de 1816, un second prix de discours latin et dont la rêverie de Virgile ou la lucidité de Tacite éclairent la solitude. Il noue avec la langue même, plus fascinante encore pour lui que ses monuments littéraires, une relation de complicité qui lui en révèle l'épaisseur sonore et la secrète saveur : « J'étais très sensible, expliquera-t-il dans *Le Peuple,* à l'harmonie majestueuse et royale du latin ; cette grandiose mélodie italique me rendait comme un rayon de soleil méridional... Cette chaleur d'un autre climat opéra si bien sur moi qu'avant de rien savoir de la quantité, du rythme savant des langues anciennes, j'avais cherché et trouvé, dans mes thèmes, des mélodies romano-rustiques, comme les proses du Moyen Age. Un enfant, pour peu qu'il soit libre, suit précisément la route que suivent les peuples enfants [4] ». C'est le prologue d'une fable romantique : la langue morte ressuscite parce que l'enfant, non content de la lire et de déchiffrer ses messages, l'écoute, perçoit son chant et s'identifie au peuple qui, jadis, la parlait.

Au sortir du lycée, Michelet cultive la passion linguistique qui s'est emparée de lui. Il se réjouit de la découvrir chez un Vico, un Herder, un Grimm, un Humboldt ou un Fauriel. Il la nourrit de grec, d'allemand, d'italien et d'anglais autant que de latin. Sa vocation d'historien se déclare à la faveur de cet apprentissage accéléré des langues. La volonté de fonder une histoire qui serait l'histoire intérieure des nations, et non plus la chronique réputée objective de leurs actes, lui est dictée par une révélation proprement linguistique du génie populaire. Il intitule *Caractère des peuples trouvé dans leur vocabulaire* le premier ouvrage qu'il songe à composer, au mois de septembre 1819 [5]. La préparation du concours de l'agrégation, le premier en date — où les langues anciennes prédominent, ne dessert pas son projet. Il le reprend en 1823, alors qu'on lui a reconnu le droit de consacrer à l'histoire tout son enseignement. Les titres envisagés : *Le génie ou l'histoire des peuples trouvés dans leur langue, L'histoire trouvée dans les langues, Du langage dans ses rapports avec la civilisation,* les lectures mentionnées : Madame de Staël, de Maistre, Cesarotti, Vico et Herder [6] confirment l'orientation prise quatre ans plus tôt.

Le jeune chercheur prétend appuyer ses intentions sur des principes. Il s'y emploie dans le *Discours sur l'unité de la science,* prononcé lors d'une distribution de prix au Collège Sainte-Barbe (1825), dans

le *Discours sur le système et la vie de Vico,* qui introduit la traduction de la *Scienza nuova* (1827), et dans les cours de philosophie et d'histoire professés à l'Ecole Normale (1827-1829). « C'est dans l'histoire et le langage, déclare-t-il en 1825, que nous pouvons recueillir la connaissance du passé. Le langage, non moins que l'histoire, doit être considéré comme un vaste dépôt, où les hommes viennent apporter, de siècle en siècle, le résultat de leurs travaux, où les races éteintes se survivent à elles-mêmes, dans l'ineffaçable empreinte qu'elles y laissent de leur caractère. L'histoire nous conserve la vie active de nos pères ; la filiation des langues, la suite des monuments littéraires nous représentent leur vie intellectuelle dans ce qu'elle eut de plus populaire, dans ce qui appartenait le plus en propre à l'espèce humaine » [7]. En recommandant à ses collègues d'associer l'enseignement des langues à celui de l'histoire, Michelet se considère, non sans raison, comme un disciple de Vico. Il trouve dans l'œuvre du philosophe napolitain à la fois une justification et une application prometteuse de la méthode historique qu'il a adoptée. Il y relève, avec le plus grand intérêt, la distinction entre le *verum,* ou vérité spéculative, que les cartésiens ont imprudemment privilégiée, au nom du « bon sens » qui la saisirait, et le *certum,* ou vérité empirique et probable, qui n'échappe pas au « sens commun » et que la tradition orale véhicule. Mais il s'inspire encore de l'exemple pratique que lui fournit le traité *De antiquissima Italorum sapientia,* dans lequel l'historien des origines de Rome exploite avec succès un certain corpus linguistique. Devant ses élèves de l'Ecole Normale il vante donc les mérites de la « science nouvelle ». Sur un plan théorique, il soutient que « le langage n'est pas un simple outil », mais que, « né de l'activité même de l'esprit, il le façonne en lui imposant certaines formes d'expression ». Il en déduit, non sans condamner, au passage, le rêve d'instituer une langue universelle, fût-elle, selon le vœu de Rivarol, celle de Racine et de Voltaire, que l'historien doit traiter comme un phénomène particulièrement significatif la multiplicité des idiomes. L'humanité n'a pas cessé de reproduire le modèle de Babel. « Les langues sont les vrais symboles de l'esprit des peuples. Il n'y a pas de mot plus absurde que celui de Chamfort : *Vous avez quatre langues, vous avez quatre mots pour rendre une idée.* Il n'y a pas de synonymes dans les langues. Les peuples n'ont jamais considéré le même objet sous un aspect absolument identique » [8].

A ce « discours de la méthode » Michelet brûle de joindre l'œuvre qu'il annonce. Il la met en chantier avec un zèle qui le fait blanchir avant l'âge et qu'il appellera, se rappelant la formule de Vico, « héroïsme de l'esprit ». Dans l'*Histoire romaine* (1831), imitant Niebuhr et Creuzer, il reconstitue la préhistoire de la Ville Eternelle en interpré-

tant les récits légendaires rapportés par Tite Live et les expressions archaïques qui émaillent encore la langue classique du droit et de la religion [9]. Dans les deux premiers tomes de l'*Histoire de France* (1833), avant d'établir son récit des enfances de la nation sur la « solide base géographique » [10] assurée, au tome second, par le *Tableau de la France,* il utilise les récentes hypothèses de la grammaire comparée pour rendre compte du mélange racial dont le peuple français est issu.

Mais l'information reste insuffisante. Elle est aussi d'un accès incommode. Michelet envisage donc de faire pour la France ce que Görres, Tieck, Diez et les frères Grimm ont fait pour l'Allemagne en collationnant les vestiges du lyrisme populaire et du droit coutumier. Le 1[er] octobre 1829, il consigne dans le *Journal de (ses) idées* l'idée d'une *Philosophie des livres populaires* à laquelle les normaliens travailleraient sous sa direction et qui consisterait à « refaire le livre de Görres (*die deutschen Volksbücher*) sur un plan analytique, en prenant pour texte principal les livres que la France possède en ce genre » [11]. Il entre en relation avec Jacob Grimm, le consulte, lui soumet les chapitres qu'il écrit. La correspondance échangée permet de suivre le progrès des recherches qu'il mène [12]. Elles aboutissent, en 1837, à la publication des *Origines du droit français,* recueil de formules juridiques qui ont été extraites soit du fonds de manuscrits français des Archives, soit (le plus souvent) du *Meistergesang* de Grimm [13]. Dans une introduction qui répond fidèlement à l'ambition majeure de sa jeunesse, Michelet adopte le langage poétique parlé par les anciens pour composer le panorama de leurs travaux et de leurs jours. Il résume leur histoire, non pas en évoquant des hauts faits inscrits dans les annales, mais en relevant la trace laissée dans les sentences de la sagesse rurale par l'écoulement de la vie, de la naissance jusqu'à la mort. Serait-il un prophète de l'anthropologie culturelle ? Il appartient à M. Lévy-Strauss d'en décider. Si l'on se contente, plutôt que de risquer un jugement anachronique, d'inclure les *Origines du droit* dans cette bible populaire (*Le livre du peuple,* selon Lamennais, la *Bible de l'humanité,* selon Michelet) qui fut l'un des modèles littéraires et mystiques du romantisme français, la place du *Livre des Proverbes* leur revient. L'ouvrage mérite l'éloge que l'auteur décerne aux *Antiquités du droit allemand* du vénérable Grimm : « Nous entendîmes dans ce livre, non les hypothèses d'un homme, mais la vive voix de l'antiquité elle-même, l'irrécusable témoignage de deux ou trois cents vieux jurisconsultes qui, dans leurs naïves et poétiques formules, déposaient des croyances, des usages domestiques, des secrets mêmes du foyer, de la plus intime moralité » [14].

Michelet, cependant, est loin de partager la satisfaction admirative que le lecteur des *Origines* peut ressentir. Il se demande s'il est véritablement parvenu à ses fins. Et il en doute. Les conditions dans lesquelles il a mené son entreprise expliquent, à première vue, le malaise qu'il éprouve, la crise qu'il va traverser. Il sait, tout d'abord, que malgré ses efforts, il n'a pas acquis, dans le domaine de la philologie, la compétence exigée par l'application de sa méthode. Il s'avise, ensuite, que la grammaire comparée, qui cherche sa voie, ne mérite pas la confiance qu'il voudrait lui accorder. Il mesure encore l'infériorité dans laquelle se trouve, par rapport à ses confrères allemands, l'historien de la France, nation de droit romain, qui ne s'est pas souciée d'entretenir les reliques de sa culture coutumière. Il s'avise enfin qu'après avoir expliqué tant bien que mal les origines du peuple français, il vient d'aborder, avec le tome III de l'*Histoire de France,* publié en même temps que les *Origines du droit,* l'étude d'une ère nouvelle, accessible, non plus au moyen de la légende, de la jurisprudence et du lyrisme, que la tradition orale a recueillis, mais grâce au témoignage écrit des juristes, des chroniqueurs et des poètes de métier.

Les incertitudes d'une telle situation suffiraient à plonger Michelet dans l'embarras. Elles demeurent pourtant secondaires auprès de la responsabilité imprévue qu'il se découvre en acceptant toutes les implications de son projet historique. S'il est vrai, en effet, que le langage renvoie bien plus fidèlement au locuteur qu'à l'objet désigné, s'il est vrai que toute langue conserve, mieux qu'aucun autre document, le génie d'un peuple, il n'en reste pas moins que la vivante mémoire dont l'historien dispose ainsi ne s'est jamais instituée elle-même comme mémoire. Les peuples, en usant de leurs idiomes, s'y trahissent ; ils ne s'y dévoilent pas délibérément. Comment donc reconstituer et confier à une autre langue le discours secret dont leur vocabulaire, leur syntaxe, leur loi orale postulent l'existence, mais qui n'a nulle part été transcrit ? Et de quel droit l'historien le tiendrait-il, au nom de la foule qui l'a éludé ? Peut-il prétendre, en somme, que son propre discours donnera la parole aux muets de l'histoire ? La convergence de ces questions atteste que le temps de la philologie, propice à l'exégèse, ne manque pas de produire une littérature critique, qui se met en cause elle-même.

Engagé dans l'aventure de l'écrivain moderne, Michelet est tenté de la vivre sur le mode mystique. Il n'y a pas lieu de s'en étonner. La culture romantique a rejeté fort loin la rationalité de la grammaire générale. Elle sonde la profondeur de la parole qui, actualisant le langage, demeure toujours capable de le renouveler. Elle met en évidence le mystère du Verbe créateur. Nietzsche, qui n'a pas cessé d'être romantique en devenant philosophe, fait preuve de lucidité quand il lance, dans

Le crépuscule des idoles, cette boutade : « Je crains bien que nous ne nous débarrassions jamais de Dieu, puisque nous croyons encore à la grammaire ». Michelet est déjà un usager religieux du langage, ainsi que de l'ouïe, le plus spirituel de tous les sens, celui qui perçoit la parole (« Ecoute, Israël »), quand il évoque, en 1833, au moment de conclure le tome second de l'*Histoire de France,* la relation qu'il vient d'inaugurer avec le peuple des morts. Dans l'épaisseur du silence qui emplit les galeries de l'hôtel des Archives, il croit discerner un murmure de mieux en mieux articulé : « Je ne tardai pas à m'apercevoir, rapporte-t-il, dans le silence apparent de ces galeries, qu'il y avait un mouvement, un murmure qui n'était pas de la mort. Ces papiers, ces parchemins laissés là depuis longtemps ne demandaient pas mieux que de revenir au jour. Ces papiers ne sont pas des papiers. mais des vies d'hommes, de provinces, de peuples. D'abord, les familles et les fiefs, blasonnés de leur poussière, réclamaient contre l'oubli. Les provinces se soulevaient, alléguant qu'à tort la centralisation avait cru les anéantir. Les ordonnances des rois prétendaient n'avoir pas été effacées par la multitude des lois modernes. Si on eût voulu les écouter tous, comme disait ce fossoyeur au champ de bataille, il n'y en aurait pas eu un de mort. Tous vivaient et parlaient, ils entouraient l'auteur d'une armée à cent langues qui faisait taire rudement la grande voix de la République et de l'Empire. Doucement, messieurs les morts, procédons par ordre, s'il vous plaît. Tous, vous avez droit à l'histoire... Et à mesure que je soufflais sur leur poussière, je les voyais se soulever. Ils tiraient du sépulcre, qui la main, qui la tête, comme dans le Jugement dernier de Michel Ange, ou dans la Danse des Morts... » [15]. On ne saurait sacrifier de manière plus romantique au rite de la prosopopée. Il figure désormais la magistrature de l'histoire. Le souffle qui soulève la poussière du sépulcre rend la parole en même temps que la vie. Il fait vibrer des cordes vocales. Il exhume la langue enfouie au fond des textes manuscrits. Il réanime les voix qui la parlèrent.

Ainsi s'ouvre dans la carrière de Michelet et la fable où il ne tarde pas à la transcrire un épisode qui s'apparente à la descente aux Enfers ou au Jugement dernier. L'historien s'identifie à l'Enée de Virgile. Il s'avance sur les Champs-Elysées, le rameau d'or à la main ; il y entame un dialogue avec les ombres. Il se conduit aussi en disciple du Dieu de la Parole qui, tenant sa promesse, reviendra au siècle des siècles pour accomplir la Résurrection. Mais il faut attendre une dizaine d'années, environ, pour que s'imposent les deux modèles qui lui conviendront le mieux. Le premier, c'est le *vates,* le devin de l'Antiquité. Dans le *Journal* du 31 janvier 1842, les morts, invoqués, dictent presque son nom : « Nous sommes morts, bégayant encore. Nos tristes chroniques le témoignent assez. Nous n'avions pas le souverain attribut de l'homme, la

voix distincte, articulée qui, seule, explique, console en expliquant. Vienne quelqu'un qui nous sache mieux que nous-mêmes, à qui Dieu ait donné un cœur et une oreille pour ouïr, du fond de la terre, la triste voix grêle et le faible souffle, quelqu'un qui aime les morts, qui leur trouve et leur dise les mots mêmes qu'ils ne disent jamais, des mots qui leur restaient à dire et pèsent encore dans le cercueil » [16]. L'historien intervient pour formuler mieux encore le vœu des suppliants : « Oui, réplique-t-il, ce n'est pas seulement une urne qu'ils demandent avec des pleurs et des prières. Ce n'est pas une ménie, une pleureuse ; c'est un devin, *vates*... Tant qu'ils n'auront pas ce devin, ils erreront autour de leur tombe mal fermée et ne reposeront pas... Il leur faut un Œdipe..., il leur faut un Prométhée. Il faut plus, il faut entendre les mots qui ne furent dits jamais, qui restèrent au fond des cœurs (fouillez le vôtre, ils y sont) ; il faut faire parler les silences de l'histoire, ces terribles points d'orgue, où elle ne dit plus rien et qui sont justement ses accents les plus tragiques » [17].

Le don de prophétie ne serait-il pas précisément le pouvoir d'entendre et de faire entendre les mots restés « au fond des cœurs » ? Michelet, pour se l'approprier, médite l'exemple d'Isaïe, Ezéchiel et Jérémie. « Rien de plus puissant, de plus terrible », observe-t-il dans le *Journal du* 4 avril 1842. « La parole du prophète, c'est l'objet même, l'objet présent » [18]. « L'objet présent », ajouterons-nous, non point parce que le langage recouvrerait la vertu représentative qui lui a été déniée depuis l'avènement du romantisme, mais parce que le verbe prophétique, qui le régénère, le rend apte à recréer ou même à créer ce qu'il désigne. La parole devient, ici, proprement poétique. Le prophète fait pleinement exister le génie du peuple dont il est le héraut. Il détient l'autorité que Hugo attribue au « mage » du siècle dans « Fonction du poète » (*Les Rayons et les Ombres,* 1840) :

Peuples, écoutez le poète !
Ecoutez le rêveur sacré !
. . . . . .
C'est lui qui, malgré les épines,
L'envie et la dérision,
Marche, courbé dans vos ruines,
Ramassant la tradition.
. . . . . .
Il rayonne ! il jette sa flamme
Sur l'éternelle vérité !
Il la fait resplendir pour l'âme
D'une merveilleuse clarté !

Michelet semble se libérer, quand il exerce la « fonction » du prophète ou du devin, de la contradiction incluse dans son œuvre. Le sujet du discours prophétique et le sujet supposé de l'histoire (le peuple, à ses yeux) ne font plus qu'un. Le premier se dit légitimement le porte-parole du second. Tel est « l'homme de génie » dont *Le Peuple* (1846) exalte la voix fidèle : « Tout le monde s'étonne de voir les masses inertes vibrer au moindre mot qu'il dit... Pourquoi s'en étonner ? Cette voix, c'est celle du peuple ; muet en lui-même, il parle en cet homme, et Dieu avec lui. C'est là vraiment qu'on peut dire : *Vox populi, vox Dei* » [19]. Tel est l'historien lui-même, avocat du peuple de tous les siècles. Il conclut le discours inachevé du passé. L'histoire opère une « résurrection » dans la mesure où elle rend à la vie la parole que la mort lui retire. L'auteur du *Peuple,* pénétré de son rôle, s'enorgueillit d'accomplir, à sa façon, le projet que César avait conçu en songe : rebâtir Carthage et Corinthe détruites. « Moi, pauvre rêveur solitaire, s'écrie-t-il, que pouvais-je donner à ce grand peuple muet ? Ce que j'avais, une voix... J'ai fait parler dans ce livre ceux qui n'en sont même pas à savoir s'ils ont un droit au monde. Tous ceux-là qui gémissent ou souffrent en silence, tout ce qui aspire et monte à la vie, c'est mon peuple... C'est le peuple » [20]. La légère correction que la dernière formule : « c'est le Peuple » apporte à la précédente : « c'est mon peuple » contient tout un acte de foi. Michelet croit, comme il le déclare à son gendre, Alfred Dumesnil, dans une lettre écrite pendant la rédaction du livre, qu'il a « mis bas M. l'Auteur » [21] et cessé de parler en son seul nom.

L'exaltation prophétique, cependant, n'abolit pas le doute qu'elle conjure. Il s'impose de plus belle, dès que l'esprit critique reprend ses droits. Michelet ne perd pas longtemps de vue la distance qui sépare de la paradoxale confession qu'il sollicite des muets de l'histoire ses écrits ou ses cours. Il se garde d'oublier que le prophétisme ne se manifeste qu'au sein d'une culture d'expression orale, qui s'est éteinte en Occident. Ne renaît-il pas, toutefois, quand s'annonce une révolution, qui déliera les langues ? Michelet cherche à s'en persuader, quand il harangue le jeune public du Collège de France. Dans son cours de 1845, il étudie l'éloquence de Mirabeau avec le souci plus ou moins conscient de l'imiter. Dans l'*Histoire de la Révolution* les tribuns jouent les premiers rôles. Chez Danton, « parole et acte, c'est tout un » [22]. Par Chalier, la misère des canuts de Lyon devient, enfin, audible : « La profonde boue des rues noires, jusque-là muette, a pris voix en lui. En lui commencent à parler les vieilles ténèbres, les humides et sales maisons, jusque-là honteuses du jour ; en lui la faim et les veilles ; en lui l'enfant abandonné ; en lui la femme souillée ; tant de générations foulées, humiliées, sacrifiées se réveillent maintenant, se mettent sur leur séant, chantent de leur tombeau un chant de menaces et de mort » [23]. Mais combien dure cette « illusion

lyrique » ? S'il la revit en prêchant, à son tour, la démocratie, Michelet ne tarde pas à déchanter. L'épreuve des journées de juin lui coupera le souffle.

Dans le temps même où il prophétise, il se heurte aux difficultés proprement linguistiques de son ministère. Ce sont, d'abord, dans le *Journal,* des accès de lucidité. Ainsi, le 20 mars 1844 : « Dans la situation, il ne suffirait pas de la production littéraire, érudite, ingénieuse ; il faudrait trouver en son cœur pour nourrir la foule affamée : *Seigneur, que leur donnerons-nous ? Nous n'avons que cinq pains pour nourrir cette grande foule* » [24]. Ou encore, le 1er avril 1845 : « Une sorte d'épicuréisme ou de pusillanimité nous éloigne de ces hommes rudes, dont nous ne savons pas bien le langage » [25]. Puis la réflexion s'ordonne et s'approfondit. Michelet se demande pourquoi l'école romantique, qu'il juge avec sévérité, échoue à restaurer la parole vivante dont les légendes et les chants populaires ont propagé l'écho. Il lui faut convenir que l'essor de la grande presse et de la librairie, salué comme une grande espérance, fortifie, en fait, le pouvoir du scribe, qui n'a pas de voix. Le texte achève d'étouffer la parole, qui fait le prophète. Et la rhétorique domestique plus que jamais le langage. Nous sommes « obsédés, poursuivis, confesse Michelet au nom de ses pairs, de phrases toutes faites, de formules qui viennent d'elles-mêmes, lorsque nous écrivons, se poser sur notre papier... Nous autres, gens cultivés, nous nous énervons par le vain amusement de courir de livre en livre, ou de les faire battre entre eux » [26]. Que devient, de son côté, la langue des « hommes rudes », au fur et à mesure qu'ils apprennent à communiquer par l'écrit ? Michelet n'évalue sans doute pas l'altération irrémédiable qu'elle subit et qui la menace de mort. Mais il s'en inquiète. Dans *L'Etudiant,* l'avenir de la culture occidentale donne lieu à d'assez sombres prédictions. Michelet redoute manifestement la naissance d'un homme à la parole appauvrie et à l'ouïe atrophiée. Cet aliéné deviendrait voyeur. Il ne serait plus, selon le mot de Nietzsche, que « bibliothécaire et correcteur d'épreuves ».

En vérité, le mal n'est pas nouveau. Transmis par des générations de pédagogues, il résulte d'une révolution culturelle qui se serait produite, selon l'historien du Moyen Age, au douzième siècle, lorsqu'une nation comme la France, renonçant à ne se connaître d'autre idiome que populaire, s'accommoda de la survivance du latin et de l'apparition d'une langue littéraire. Ainsi, précise Michelet, « trois langues ont commencé, j'allais dire trois peuples » [27]. Sept siècles plus tard, il s'ensuit toujours que les lettrés écrivent pour les lettrés, inscrivant dans un « cercle enchanté » [28] leur production et leur audience. C'est l'école qui les a voués à cette sécession linguistique, en leur enseignant les règles d'un discours

académique et d'une grammaire abstraite. Ils ignorent la langue du peuple, dont Rabelais, adversaire de la Sorbonne, entendait bien que le jeune Gargantua acquît la pratique tout en apprenant le latin, le grec et l'hébreu. Michelet craint de ne pouvoir oublier la langue de la littérature. Il constate avec inquiétude que Rousseau lui-même la conserva, malgré son refus de devenir un « livrier ». « Cette langue admirable comme instrument de combat, note-t-il en songeant à la prose de son maître, agit puissamment sur le bourgeois et l'ouvrier, mais n'eut point d'action au delà » [29]. Il faudrait, pour réparer l'insuccès de Jean-Jacques, que la littérature « se moque » d'elle-même et que les lettrés se fassent illettrés.

Ici se ferme devant l'écrivain l' « impasse de l'écriture » [30]. Michelet s'y débat avec une énergie qui n'est pas toujours celle du désespoir. Impatient comme il l'est, il lui arrive d'arranger entre sa langue de clerc et le parler du peuple un mariage forcé. La méfiance que lui inspire certaine poésie prolétarienne patronnée par Lamartine et George Sand, le dédain des « littérateurs ouvriers » qui « s'habillent » et qui « mettent des gants pour écrire » [31] ne l'empêche pas de déganter ses mains en oubliant qu'elles ne sont plus calleuses. Il est vrai que le temps presse. Il apparaît, en 1848, que la République, qui est bourgeoise, redoute de s'associer les « misérables » dont Hugo prépare l'épopée. Michelet est tenté de gagner par tous les moyens leur audience. Il songe à rédiger des almanachs, des livres d'école, des *libretti* d'opéra, de petits drames patriotiques et des proverbes. Il prépare, plus sérieusement, une *Légende d'or de la démocratie*. Est-ce le choc du 2 décembre qui lui évite de compromettre sa dignité d'écrivain dans une entreprise précipitée ? Le respect des *humiliati* lui a déjà permis de se reprendre. L'historien de la *Révolution française* sait que l'achèvement de son livre représente le premier de ses devoirs républicains.

La recherche, qu'il voudrait accélérer, d'une langue fidèle, se confond avec le progrès profond de toute son œuvre. Illettré, Michelet le devient dans la mesure où il réforme le discours historique plutôt que de le rejeter. L'écriture qu'il invente finit par créer l'illusion de l'inaccessible parole. Elle change en légende l'histoire. Qu'est-ce que la légende, sinon le trésor d'une expérience qui se transmet de bouche à oreille et qui est loin de se confondre avec le corps des monuments écrits ? De la tradition orale, Michelet, historien, est à la fois le serviteur et l'imitateur [32]. Quand elle n'est pas tombée dans l'oubli, c'est trop peu dire qu'il la consulte ou l'interprète. Il la transcrit plutôt, interrompant son récit chaque fois que la voix d'un témoin peut se substituer au texte du narnateur. « Quant à nous, explique-t-il, dans l'*Histoire de la Révolution,* quant à nous qui n'avons nullement négligé les livres et qui... avons

trouvé des secours immenses dans les sources manuscrites, nous n'en avons pas moins, en toute chose de moralité historique, consulté avant tout la tradition orale... Quand je dis tradition orale, j'entends tradition nationale, celle qui reste généralement répandue dans la bouche du peuple, ce que tous disent et répètent, les gens des villes, les vieillards, les hommes mûrs, les femmes, même les enfants, ce que vous pouvez apprendre, si vous entrez le soir à ce cabaret de village, ce que vous recueillerez, si, trouvant sur le chemin un passant qui se repose, vous vous mettez à causer de la pluie et du beau temps, puis de la cherté des vivres, puis du temps de l'Empereur, du temps de la Révolution... » [33]. on ne saurait surestimer, dans l'*Histoire de la Révolution,* la part des souvenirs que Michelet a recueillis de la bouche de son père, des artisans et boutiquiers de son enfance, des compagnons de rencontres interrogés au cours de ses voyages.

Quand il reprend, après les avoir cités, son propre discours, il lui imprime l'allure du récit oral qu'il prolonge. L'imitation est fort délibérée, si l'on en juge par la compétence dont fait preuve le professeur du Collège de France en cataloguant les tours favoris du parler populaire : « Le peuple ne suit pas volontiers la dialectique, les longues démonstrations logiques. Il raisonne avec beaucoup de force et de finesse, mais sans mettre au-dehors l'artifice du raisonnement. Ses formes de prédilection sont concentrées, elliptiques, rapides, pleines de sous-entendus. Il emploie moins le syllogisme que l'induction sommaire, l'exemple ou la parabole. Il donne volontiers aux idées des formes narratives... Aux formules il substitue des faits » [34]. Convaincu que l'histoire, qui est narrative, se prête mieux qu'aucun autre genre littéraire au bon usage de ces manières de dire, Michelet les adopte systématiquement. Il les préfère aux tropes qui provoquent, d'ordinaire, l'écart de l'écriture. S'il demeure, en dépit de ses efforts, un « livrier », il n'en adopte pas moins une rhétorique de la parole. L'historien se fait ainsi conteur. Comment s'étonner si le récit de la prise de la Bastille ou de la Fête de la Fédération demande à être lu tout haut ? Composé de proclamations, d'apostrophes, de cris, de murmures, de rumeurs, de nouvelles colportées, d'a-parte de Michelet, qui ne dissimule pas sa présence, il réclame un auditoire. Des voix multiples s'élèvent et se mêlent comme dans la représentation que des comédiens bien inspirés ont donnée, naguère, de *1789.* A ce lyrisme polyphonique, expression de l'événement vécu par la communauté des témoins et des acteurs, Michelet demeure attaché jusque dans la vertigineuse *Histoire du XX^e^ siècle.* Il compte sur ses effets pour déléguer, contre toute attente, le pouvoir de l'écrivain aux oubliés de la littérature, aux parias de la culture livresque : l'homme du peuple, Jacques ou jacobin, mais aussi la sorcière, qui ne connaît d'école que buissonnière, la femme ou l'enfant, que le langage autorisé, celui du mâle

adulte et bien élevé, a toujours négligés ou trahis. Il ne renonce décidément pas à faire parler l'Autre, qui est légion.

Mais aucune de ses tentatives n'apaise son exigence. Dans *Nos Fils,* qu'il publie en 1869, à défaut du livre enfin étranger à la littérature qu'il oserait intituler le *Livre des livres,* il avoue, une dernière fois, son indignité : « Si l'on ouvre mon cœur après ma mort, annonce-t-il solennellement, on lira l'idée qui m'a suivie : Comment viendront les livres populaires ?

« Qui en fera ? Difficulté énorme... O problème ! être vieux et jeune, tout à la fois, être un sage, un enfant !

« J'ai roulé ces pensées toute ma vie. Elles se représentaient toujours et m'accablaient. Là, j'ai senti notre misère, l'impuissance des hommes de lettres, des subtils. Je me méprisais.

«Je suis né peuple, j'avais le peuple dans le cœur. Les monuments de ses vieux âges ont été mon ravissement. J'ai pu en 46 [35] poser le droit du peuple plus qu'on ne fit jamais ; en 64, sa longue tradition religieuse [36]. Mais sa langue, sa langue. elle m'était inaccessible. Je n'ai pas pu le faire parler » [37].

Ce rude jugement honore Michelet bien plus qu'il ne le condamne. Il est des échecs, assumés, qui ne sont pas des défaites. Et il n'est pas de grand écrivain qui ignore la hantise du silence. Chez Michelet, elle ne devient pas une pure expérience esthétique. Elle demeure un cas de conscience. Qu'il est difficile, quand on est « né peuple », de s'installer dans la prison dorée de la littérature et de ne pas s'y sentir coupable d'infidélité ! A la différence des « subtils » qui partagent sa captivité, Michelet n'en finit pas d'être un naïf. Il s'obstine à nourrir le rêve de l'improbable évasion.

Paul VIALLANEIX.

1. On doit à Michel Foucault (*Les mots et les choses*, Gallimard, p. 229-315) une analyse méthodique du phénomène.
2. *Le Peuple*, éd. P. Viallaneix (Flammarion, Nouvelle Bibliothèque Romantique), p. 68.
3. Qu'on lise, dans *Le Peuple*, p. 72, la fervente apologie des « Barbares ».
4. *Le Peuple*, p. 68.
5. D'après le *Journal des idées*, recueilli par P. Viallaneix dans les *Ecrits de jeunesse* (Gallimard), p. 224.
6. Voir le *Journal des idées* de décembre 1823, p. 227.
7. *Discours sur l'unité de la science*, recueilli dans les *Ecrits de jeunesse*, p. 293.
8. *Cours* de 1828 à l'Ecole Normale, 2e leçon. On doit à François Berriot une transcription complète du texte des *Cours*, que des Normaliens reconstituaient, chaque année, à l'aide de leurs notes. Elle n'a pas encore été éditée ; mais on peut la consulter au Centre de recherches révolutionnaires et romantiques de l'Université de Clermont-Ferrand (Bibliothèque André Monglond).
9. Voir notre introduction à l'*Histoire romaine*, dans l'édition des *Œuvres complètes* (Flammarion) en cours de publication, t. II, p. 120-135.
10. Formule extraite de la *Préface* de 1869 à l'*Histoire de France*, *Œuvres complètes*, éd. P. Viallaneix, t. IV, p. 52.
11. *Ecrits de jeunesse*, p. 248.
12. Cette correspondance a été recueillie dans notre édition des *Œuvres complètes*, t. III, p. 579-601.
13. Voir notre introduction aux *Origines du droit français*, *Œuvres complètes*, t. III, p. 567-577.
14. *Origines du droit, Introduction ; Œuvres complètes*, t. III, p. 604.
15. *Histoire de France*, l. IV, éclaircissement, *Œuvres complètes*, éd. P. Viallaneix (Flammarion), t. IV, p. 613-614.
16. *Journal*, éd. P. Viallaneix (Gallimard), t. I, p. 378.
17. *Journal*, t. I, p. 378.
18. *Journal*, t. I, p. 390.
19. *Le Peuple*, p. 186.
20. *Le Peuple*, p. 195.
21. Lettre (sans date) à Alfred Dumesnil, qui fut rédigée vraisemblablement aux premiers jours de novembre 1845 ; voir notre *Préface* au *Peuple*, p. 7.
22. *Histoire de la Révolution*, éd. G. Walter (Pléiade), t. I, p. 1025.
23. *Histoire de la Révolution*, t. II, p. 674.
24. *Journal*, t. I, p. 549.
25. *Journal*, t. I, p. 597.
26. *Le Peuple*, p. 159-160.
27. *L'Etudiant*, éd. G. Picon (Le Seuil), 2e leçon, datée du 23 décembre 1847, p. 66.
28. *L'Etudiant*, 3e leçon, datée du 7 janvier 1848, p. 94.
29. *L'Etudiant*, 7e leçon, datée du 27 janvier 1848, p. 130.
30. Roland Barthes, *Le degré zéro de l'écriture* (Gonthier), p. 75.
31. Voir *Le Peuple*, p. 159.
32. On lit dans *L'Etudiant*, 10e leçon, datée du 17 février 1848, p. 166-167 : « Celui qui se serait tellement incorporé la légende qu'elle serait dans son sang, dans sa fibre et dans ses os, celui-là aurait un don... Tous le comprendraient... Il jouerait de toute la France... Il faudrait un charme d'enfance et de sainteté, comme il est dans les paroles de la Pucelle d'Orléans, et, en même temps, une verte vigueur d'héroïsme populaire ».
33. *Histoire de la Révolution*, t. I, p. 282-283.
34. *L'Etudiant*, leçon datée du 27 janvier 1848, p. 133.
35. *Le Peuple* a été publié en 1846.
36. *La Bible de l'humanité*, 1864.
37. *Nos Fils*, 2e édition, p. 363.